

▶ LE COMPTE RENDU

DU CONSEIL DE QUARTIER

MANISSIEUX - MI-PLAINE - LA FOUILLOUSE

Berfiet et environs • Centre-Ville/Gare/Garibaldi • Marendiers • Revaion • Village • Ménival/La Cordière • Plaine de Saythe/Bel-Air • Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse

Conseil de quartier du 26 juin 2009 (Salle Millan) - Compte-rendu n°29

Les Conseillers de quartier «Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse» se sont réunis le 26 juin 2009. Ils ont été accueillis par Christian Buland et Guy Jégou, coprésidents, en présence de M^{me} Bottura, adjointe déléguée à la Démocratie de proximité, assistés de M^{me} Epron, responsable du Service Urbanisme et de M^{me} Asselin, responsable du Service Démocratie Locale.

▶ Demande d'implantation de la société ZIEGLER dans la ZAC des Lumières : Refus catégorique de la Mairie

La société ZIEGLER avait le projet de s'installer dans la ZAC des Lumières. M^{me} le Maire et son équipe municipale ont estimé que les impacts induits par le trafic supplémentaire sur les voies de circulation, déjà bien encombrées, n'étaient pas acceptables.

Après instruction du dossier, la Mairie a notifié un refus du permis de construire à l'aménageur.

Le 4 juin, le Conseil municipal a par ailleurs émis un avis défavorable à la demande d'autorisation d'ICPE (Installation Classée) liée à cette implantation.

Cet effet de saturation constatée à hauteur des grands axes de circulation (A46, RD 318 et rond point des Meurières) est connu depuis le début de l'aménagement de la zone d'activités économiques. Le dossier de création de la ZAC, approuvé par délibération de la ville, le 29 janvier 2004 et par délibération du Conseil de communauté au Grand Lyon, le 23 février 2004) exclut du site, toute implantation d'activités importantes de logistique.

▶ Présentation de l'aménagement du rond point des Meurières

Les travaux financés par le Conseil Général et le Grand Lyon auront lieu du 29 juin au 15 septembre 2009 de 9h à 16 heures. L'objectif est de réaliser une 3^{ème} voie grâce à la réduction de l'îlot central. Un aménagement cyclable n'est pas envisageable car il n'aurait pu être sécurisé.

Le rond-point restera ouvert à la circulation. Il sera fermé uniquement 2 nuits pour le revêtement final : la rue des Albatros sera ouverte à la circulation lors de ces 2 nuits.

PERMANENCE AMBROISIE

Une personne est embauchée à mi-temps pour centraliser toutes les demandes concernant l'ambroisie et coordonner les actions des différents partenaires.
Les signalements d'ambroisie se feront auprès de
Leslie Francou : 04 72 23 48 43

▶ Tour de table sur l'actualité du quartier

• Inondations

- Rue de la Pierre Blanche et rue du Mont Blanc : les grilles n'ont pas été débouchées. **Réponse : une entreprise a effectué des travaux. Les services seront recontactés sur ce point.**

- Il y a aussi des inondations à l'intersection des rues Claude Bernard et Victor Schoelcher.

• Aménagement voirie

- Rue de Savoie et rue J. Verne : les trottoirs sont toujours en mauvais état. **M. Buland rappelle que cela fait partie des études prévues cette année par le Grand Lyon.**

- 155 route de Toussieu, rond point avec le chemin des Mûriers : que signifie le marquage réalisé au sol (RV9, 7, 6) en vert et orange ?

- Chemin de Saint-Bonnet (au lieu de départ du nettoyage de printemps) : le terre plein est en train d'être refait, ce qui est bien. Il ne faudrait pas remettre les bandes rugueuses car elles sont dangereuses. **M. Buland rappelle que la réfection du tapis de cette voirie est prévue cette année par le Grand Lyon. La Ville ne sait pas s'ils vont remettre les bandes rugueuses mais la question sera transmise.**

• Circulation/Sécurité routière

- Rue de la Pierre Blanche : les camions circulent toujours. Il n'y a pas de panneau d'interdiction aux poids lourds.

Réponse : une étude technique sur la circulation des poids lourds à Saint-Priest est en cours.

• Vie quotidienne

- Chemin des Cervettes : les haies des

riverains débordent sur le chemin, partie Manissieux.
Réponse : les riverains seront contactés et s'ils ne taillent pas leurs haies, la police municipale interviendra.

- Les nouvelles constructions «Allardon» vont-elles entraîner l'ouverture depuis la rue J. Verne ? **M. Buland répond par la négative sachant qu'une liaison piétonne est prévue.**

• Ambroisie

- Est-ce que la Mairie a contacté les locataires de terrains agricoles ? **Mme Bottura répond que la Mairie les a repérés l'an dernier et que le travail est en cours.**

• Stationnement

- Au bout de la rue de la Pierre Blanche : des voitures stationnent dans le virage.

Réponse : la police municipale sera contactée.

• Nuisances aériennes

Depuis 5 mois, le survol du quartier par des avions s'accroît. **Réponse : Des groupes de travail se sont réunis pour préparer les réunions de la Commission Consultative de l'Environnement. Ils se sont déjà réunis à 3 reprises à l'aéroport de Bron avec des habitants des villes riveraines ainsi que des responsables techniques. Des propositions concrètes ont déjà été émises.**

• Point rencontre

Un point rencontre sera organisé avec les nouveaux habitants un samedi matin.

► Avancement du blog

LE BLOG DE CONSEILLERS DE QUARTIER DE MANISSIEUX EST ACTIF À L'ADRESSE SUIVANTE :
www.cq69800.canalblog.com
Courriel : c69800@free.fr

► Point sur les groupes de travail en cours

• Aménagement place de l'église et rue Jules Verne

M. Buland indique que le groupe de travail s'est réuni le 17 juin avec les commerçants, un représentant de la paroisse et les services de la Mairie afin de cibler les attentes de chacun.

Les remarques suivantes ont été faites :

- Il est proposé d'aménager la place en zone partagée.
- La mise en place d'un système en sens unique est suggérée en entrée/sortie de la place
- Des automobilistes monopolisent les stationnements en

journée : camions de la société Rhône Jardin Service et les habitants de l'immeuble situé en face.

- La paroisse tient des offices pour mariages, enterrements, baptêmes et souhaite tenir une messe par mois.
- Il faut tenir compte des fêtes organisées sur la place
- Le nouveau propriétaire du café veut créer 15 à 20 places de stationnement à l'arrière de son commerce.
- Le sens interdit en sortie de place n'est pas respecté par les automobilistes

- Possibilité d'enfouissement des réseaux aériens
- Les divers usages de la place doivent être pris en compte : accès livraison, stationnements, vélos et piétons
- Problème du transformateur vers l'église (limites de domanialité des nouvelles constructions)
- Positionnement du container à verres

Concernant la création d'une rue parallèle à la rue J. Verne, **M. Buland indique qu'elle est envisagée mais à long terme au fur et à mesure des ventes de terrains. truction de l'école maternelle ainsi que du restaurant et rénovation de l'école primaire.**

• Déplacements doux, enquête bus

→ **Pedibus** : Le groupe a tenu un stand à la kermesse. Les parents qui sont venus sur le stand étaient intéressés. La ligne 1 fonctionne un jour/semaine. 2 autres lignes pourraient se créer en septembre. Le parcours de la ligne 2 passerait rue J. Verne et rue A. Paré. Le parcours de la ligne 1 serait ainsi modifié et ne passerait plus par la rue Schoelcher, les enfants de cette rue rejoindraient la ligne 2. Une réunion est prévue le 9 septembre.

→ **Enquête bus** : 83 questionnaires ont été renvoyés. Pour la moitié des réponses, les habitants ont essayé de prendre le bus ou sont prêts à le faire, mais trouvent que les horaires et la fréquence des bus doivent être réaménagés.

Il serait intéressant de mettre en place une liaison avec la gare de Saint-Priest où il y aura un parking. M. Buland indique pour information que la Mairie prévoit un parking provisoire à la gare en attendant l'aménagement complet du secteur début 2009.

L'enquête sera adressée au Sytral avec une lettre de la Mairie pour appuyer la demande.

► Avancée de l'Agenda 21

L'Agenda 21 de la Ville de Saint-Priest sera signé officiellement le samedi 26 septembre à 11 heures à Berliet.

► Le Conseil de quartier «Manissieux/Mi-Plaine/La Fouillouse» c'est...

30 Conseillers de quartier : A. Arquillière, A. Badet, G. Bouillard, J. Bouillard, A. Bouvier, C. Breure, C. Buland, A. Callamard, J. Chabert, F. Cochetoux, A. Coelho, M. Colombier, N. Garcia, G. Gourru-Lesimple, G. Grandval, G. Jégou, Z. Kaci, S. Lefort, P. Lelièvre, G. Lombard, J. Marco, E. Marrel, A-M. Millet, L. Moulin, P. Olivier, D. Pomi, M. Réa, A. Romend, J-P. Saez, N. Vuaillet.